



**COMMUNE DE  
RAEDERSHEIM**

République Française  
Liberté, égalité, fraternité

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 FEVRIER 2011**

Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Guebwiller  
Nombre de Conseillers élus : **15**  
Conseillers en fonction : **15**  
Conseillers présents : **14**

**L'an deux mille onze, le trois février, à vingt heures quinze,**

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 28 janvier 2011 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire.**

**PRESENTS :**

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves LECONTE, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes et MM. Christiane **EHRET**, Marie-Paule **THOMAS**, Jean-Claude **BOETSCH**, Sylvain **DESSENNE**, Jean-Michel **BEDOUET**, Gilbert **WEISSER**, Madeleine **WIEST**, Christine **SCHMUCK**, Jean-Pierre **PELTIER**, , Gérard **CLADE**, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS :**

Madame Marie-Josée **METHENIER**, qui a donné procuration à Madame Christine **SCHMUCK.**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal en date du 16 décembre 2010.
2. Projet d'aménagement de la gare : désignation de la SNCF comme maître d'ouvrage unique de l'opération.
3. Implantation de miroirs à l'intersection Rue des Roses / Rue de Merxheim.
4. Réalisation d'un plateau Rue de Merxheim (RD 15).
5. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue à l'auditeur et à l'ensemble du Conseil municipal. Monsieur le Maire communique l'ordre du jour.

### **1. Approbation du Procès-Verbal en date du 16 décembre 2010**

Le compte-rendu de la séance du 16 décembre 2010 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est approuvé sans réserve.

### **2. Projet d'aménagement de la gare : désignation de la SNCF comme maître d'ouvrage unique de l'opération.**

Compte tenu de la spécificité des travaux relevant d'intervenants différents, de la complexité du financement de l'opération qui associe plusieurs partenaires à savoir la Région Alsace, la SNCF et la Commune de Raedersheim, et de l'expérience avérée de la SNCF sur d'autres projets d'aménagements de gares et de ses abords, **Monsieur le Maire** propose que la SNCF se charge de la conduite du projet dans sa globalité.

Le programme de l'opération et son montage financier seront bien évidemment présentés pour approbation aux membres du Conseil Municipal lors de la remise des études.

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 1 procuration) de :**

- ✓ approuver le principe de la réalisation du projet d'aménagement de la gare Raedersheim et de ses abords,
- ✓ désigner la SNCF comme maître d'ouvrage unique de ces opérations d'aménagement conformément à l'Article 2-II de Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'Ordonnance n°2004-566 du 17 juin 2004,
- ✓ solliciter les services de la SNCF pour réaliser l'étude qui servira de support au programme d'aménagement de la gare et de ses abords,
- ✓ demander l'inscription du projet ainsi que les subventions afférentes au dispositif « Programme d'Aménagement des Gares » mis en place par la Région Alsace.

### **3. Implantation de miroirs à l'intersection Rue des Roses / Rue de Merxheim**

En raison du manque de visibilité à l'intersection entre la Rue des Roses, voirie communale et la Rue de Merxheim, RD 15, et après la visite sur place des membres du conseil municipal, il a été constaté qu'il était nécessaire d'implanter un ensemble de deux miroirs afin de sécuriser l'insertion des riverains de la Rue des Roses sur la route départementale.

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 1 procuration) de :**

- ✓ approuver la réalisation du projet d'implantation de deux miroirs à l'intersection rue des Roses / Rue de Merxheim (RD15),
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention,
- ✓ imputer la dépense au budget de la commune, section d'investissement, au Chapitre 21, Article 21578.

#### 4. Réalisation d'un plateau Rue de Merxheim (RD 15)

Afin de sécuriser d'une part les accès au complexe sportif de la commune, et d'autre part le débouché de la piste cyclable et la traversée des piétons, il est proposé de réaliser un plateau surélevé sur la RD 15, Rue de Merxheim.

L'étude de sécurité de la commune datant de 2002 a été complétée. Le plateau sera implanté entre les deux accès au parking de la salle polyvalente sur une longueur de 10 mètres, la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h, un passage piétons sera réalisé sur le plateau et des trottoirs assureront le cheminement des piétons de part et d'autre de l'aménagement.

#### Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 1 procuration) de :

- ✓ approuver la réalisation du projet d'implantation d'un plateau surélevé Rue de Merxheim (RD15),
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention,
- ✓ imputer la dépense au budget de la commune, section d'investissement, au Chapitre 21, Article 2152,
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département du Haut-Rhin pour la réalisation des travaux.

#### 5. Divers

#### Orientations budgétaires 2011 :

Suite à la réunion des commissions réunies du jeudi 27 janvier 2011, le conseil municipal décide de valider les projets suivants et d'inscrire au budget primitif 2011 de la commune les crédits correspondants :

DESIGNATION	Estimation en TTC des crédits à inscrire au BP 2011
<b>TRAVAUX EN COURS</b>	
Extension et rénovation du Club house	267 000,00 €
Aménagement aire de jeux	10 000,00 €
<b>FONCIER</b>	
Achat terrains pour atelier communal et Zone NAa	15 000,00 €
<b>SECOURS</b>	
Réalisation des poteaux incendie route d'Issenheim (x2), route de Sultz (x1).	9 000,00 €
Acquisition Appareil Respiratoire Isolant x 2 pour le Centre de Première Intervention	3 000,00 €
<b>ECOLES</b>	
Table, bancs et jeux école maternelle	1 000,00 €
Photocopieur Noir et Blanc	2 500,00 €
Installation de nouveaux volets à l'école primaire	15 000,00 €
<b>AMENAGEMENT PIETON</b>	
Passerelle sous voie ferrée près de l'étang	10 000,00 €
<b>ASSAINISSEMENT</b>	
Mise en conformité de la station de pompage Rue des Roses	17 000,00 €
Prévisions création avaloirs	4 000,00 €
<b>TRAVAUX EN REGIE</b>	
Aménagement paysager du parking de la salle polyvalent, travaux de finition de l'aire de jeux, aménagement autour du poste EDF	15 000,00 €
Fleurissement	2 000,00 €
Illuminations de Noël	1 000,00 €

VOIRIE	
Aménagement parking de la gare	50 000,00 €
Panneaux indicateurs de vitesse x 2	12 000,00 €
Acquisition de miroirs : Rue des Roses	2 100,00 €
Réfection du plateau devant le commerce	8 000,00 €
Réalisation plateau Rue de Merxheim	42 000,00 €
Réfection de la rue d'Issenheim	65 000,00 €
Mise en souterrain réseaux EDF "Rue d'Issenheim"	40 000,00 €
Mise en souterrain réseaux FRANCE TELECOM "rue d'Issenheim"	25 000,00 €
Marquage au sol, signalisation	4 000,00 €
EQUIPEMENT DIVERS	
Matériel pour la pratique du badminton et achat de tapis de gymnastique	6 500,00 €
Equipement sono salle récréative	800,00 €
Renouvellement du parc informatique de la mairie	30 000,00 €
Outillage Atelier	10 000,00 €
Vaisselle ou équipements Salle Polyvalente	1 500,00 €
ETUDES	
Frais d'études Carrefour Place de l'Eglise	10 000,00 €
Frais d'études construction de l'atelier communal	12 000,00 €
Frais annonces légales, publication des marchés publics	3 000,00 €
Diagnostic Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite concernant les bâtiments publics	300,00 €
Diagnostic Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite concernant la voirie	3 000,00 €
CHAUFFAGE	
Modification du système de chauffage des bâtiments publics (Mairie, Eglise)	30 000,00 €
	<b>726 700,00 €</b>

Par ailleurs, le Conseil Municipal propose d'élaborer un **plan pluriannuel d'investissement** faisant apparaître les pistes de réflexion sur les projets que la commune pourrait prévoir au cours des exercices futurs.

DESIGNATION	PROGRAMMATION
Aménagement parking de la gare (fin des travaux)	2012
Carrefour Place de l'Eglise	2012
Réhabilitation rue d'Issenheim, stationnement, voirie, mise en souterrain réseaux secs, éclairage public, modification de l'accès à la RD.	2012
Acquisition d'un tracteur pour les services techniques	2012
Etudes et Aménagement accès et parking de la mairie	2012-2013
Construction de l'atelier communal	2012-2013
Réhabilitation rue des pâquerettes (revêtement voirie + trottoirs)	à définir
Réfection de la voirie, rue des Primevères. Mise en souterrain des réseaux secs et de la ligne BT 20 000 V.	à définir
Réfection des trottoirs rue de Soultz depuis la zone rénovée jusqu'à l'intersection avec la rue d'Issenheim. Mise en souterrain des réseaux secs. Eclairage public. Renouvellement de la canalisation d'eaux pluviales.	à définir
Réfection des trottoirs rue de la forêt et rue d'Issenheim pour assurer la liaison entre le chemin piéton venant du Dorfbach et la rue de la forêt	à définir
Création de trottoir rue de Soultz en entrée d'agglomération dans le cadre d'une opération immobilière en zone NAa	à définir
Tableau affichage variable	à définir

### **Autorisation d'urbanisme :**

**Monsieur le Maire** informe le conseil municipal des dossiers d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner réceptionnés depuis le 15 janvier.

### **SCOT, limitation de la consommation foncière:**

Pour calibrer au plus juste les besoins fonciers pour les extensions résidentielles et limiter la consommation foncière par commune, le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCOT détermine pour chaque commune une surface d'extension à vocation d'habitat. La surface totale autorisée en extension pour la commune de Raedersheim est fixée à 8 hectares.

### **Aménagement du Dorfbach, travaux de coupe de bois:**

Dans le cadre de l'aménagement de ce secteur, une coupe de bois est nécessaire. L'Office National des Forêts a transmis à la commune, pour validation, le programme des travaux d'exploitation et un état des prévisions de coupes, dont le volume est estimé à 39m3.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux.

### **Rénovation et extension du clubhouse de football :**

Afin d'harmoniser les menuiseries de la nouvelle partie avec celles existantes, il a été décidé de modifier le devis initial. Cette opération entraîne un surcoût de 2 759,97€ TTC.

L'entrée de l'espace de stockage du matériel pour le club de football étant située au-dessous du terrain naturel, il est nécessaire de réaliser un mur de soutènement dont le coût est estimé à 1 291,68 € TTC.

Ces frais de travaux supplémentaires sont intégrés dans le coût global de l'opération pour laquelle un crédit de 320 000 € TTC a été inscrit et dont l'estimation, travaux supplémentaires inclus, s'élève aujourd'hui à 300 729€ TTC.

### **Plateau surélevé devant les écoles :**

**Monsieur le Maire** informe le conseil municipal que les réunions de travail sur ce projet seront menées en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires et la commission des travaux de la commune. Une invitation sera adressée aux membres de la commission dès que les dates de réunions seront connues.

### **Randonnées cyclotouristiques :**

Deux manifestations traverseront la commune :

La « randonnée de Printemps », le 27 mars 2011. Les cyclistes arriveront de Merxheim et traverseront le village en direction d'Ungersheim. Passages prévus entre 10h30 et 12h30.

Le « brevet Audax 100km », le 9 avril 2011. Les cyclistes arriveront de Merxheim et traverseront le village en direction d'Ungersheim. Passage prévu aux environs de 17h15.

### **Renouvellement de la voie ferrée :**

La SNCF informe les services de la mairie de l'exécution de travaux de renouvellement des voies ferrées. Les travaux devraient avoir lieu à compter du 7 mars 2011.

### **Ligue contre le cancer :**

Le comité départemental de la ligue contre le cancer nous informe par courrier du résultat définitif de la quête organisée dans la commune qui s'élève à 3 516.89€ et remercie tous ceux qui se sont mobilisés de près ou de loin pour recueillir cette somme.

### **Bornes kilométriques :**

Le Département du Haut-Rhin, gestionnaire des routes départementales procèdera prochainement au remplacement des bornes kilométriques en granit par des bornes métalliques.

### **Pré signalisation pour les poids lourds :**

La route départementale n°15 entre Raedersheim et Feldkirch est limitée, au niveau du passage inférieur sous la RD 430 aux véhicules d'une hauteur de 3,60m. Cette information est signalée rue de Feldkirch, mais n'est pas visible depuis la route en venant de Merxheim. C'est pourquoi, il est nécessaire de communiquer clairement sur cette interdiction et de la signaler au niveau de l'intersection entre la rue d'Ungersheim et la rue de Feldkirch afin d'éviter que les poids lourds ne s'engagent et soient contraints de faire demi-tour dans la rue de Feldkirch.

Le Département du Haut-Rhin a été contacté et procèdera prochainement à la mise en place de panneau d'interdiction de tourner sur la RD 15 pour les véhicules de plus de 3,60m.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22H30.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Raedersheim, le 3 février 2011.

Le Maire

***signé***

Jean-Marie REYMANN